COMMUNE DE FOUGAX ET BARRINEUF

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE LEGALEMENT CONSTITUEES SUR LA COMMUNE

Nom officiel de la servitude	Code	Référence du texte législatif	Acte d'institution	Service responsable
Servitudes relatives aux forêts de protection.	Α7	Articles L. 411-1 à L. 413-1, L. 343-1, R. 411-1 à R. 413-4, Décret du 02.08.1923.	Décret présidentiel du 23/08/1927	Office national des forêts 7,rue du Lt Paul Delpech 09007 Foix Cedex ☎: 05.34.09.82.00
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	PM 1	Lois des 22 juillet 1987, 3 janvier 1992, 2 février 1995, décret du 5 octobre 1995.	Arrêté préfectoral du 27/03/2015	DDT – SER 10, rue des Salenques BP 10102 09007 – FOIX Cedex
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques :	I4	Décrets du 06,10,1967 Décrets du 11,06,1970 Art L-323-3 à L-323-10 et R-323-1 à R-323-22 du code de l'énergie		RTE – Groupe maintenance Réseaux Pyrénées 87, rue Jean Gayral 31 200 Toulouse Cedex1
Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	Т7	Code des transports Art L.6352-1 et code de l'aviation civile Art R.244-1 D.244-2 à D.244-4	07/06/2007 et	
Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales. • Fontaine de Fontestorbes sur commune de Bélesta	AS 1	Article 113 du code rural Décret 89.3 du 03/01/89 Art. L.1321-2 du code de la santé publique.	Arrêté préfectoral du 06/12/2013	ARS – Délégation territoriale de l'Ariège 1, bd Alsace Lorraine 09008 – Foix Cedex Tél.: 05.34.09.36.36

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES EN ANNEXE DES SERVITUDES :

Points de captages des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales. Sans DUP		ARS – Délégation territoriale de l'Ariège 1, bd Alsace Lorraine 09008 – Foix Cedex Tél.: 05.34.09.36.36
Bois et forêts soumis au régime forestier		ONF rue Paul Delpech 09 000 Foix

l'ancienne servitude de passage de long des cours d'eau s'applique, dorénavant de droit selon l'article L 215-18 du code de l'environnement sur tous les cours d'eau du territoire.